

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

1^{ère} DIVISION

7 et 8 avril 2018
GOLF D'AIX-MARSEILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :
Aix-Marseille, Cannes Mougins, Frégate, Grand Avignon, Sainte Victoire, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **7 avril 2018** Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous
Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **8 avril 2018**
Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue
Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous
Les quatre autres jouent les barrages en forme réduite (3^{ème} contre 6^{ème}, 4^{ème} contre 5^{ème}).
Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous
Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 27 mars 2018**.

Les droits d'engagement de **360€** devront parvenir à la Ligue **au plus tard le vendredi 30 mars 2018**
sous peine de disqualification de l'équipe à la compétition.

PRIX

Challenge au club vainqueur.
Plateaux aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Arbitre - Directrice du Tournoi : Denise MOYA
Arbitre : Claude PASCAL